

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATANE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2012-05**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance régulière du conseil municipal le **5 novembre 2012 à 20h00** à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2012-05.

Nature et effets :

Autoriser l'installation d'une clôture amovible de type agricole d'une hauteur de 1,52 mètre et ayant une opacité inférieure à 80% pour l'entreposage extérieur dans la zone 15II alors qu'à l'article 11.3 du *Règlement de zonage numéro 2008-06* exige que l'entreposage extérieur dans cette zone soit dissimulé au moyen d'un écran visuel d'une hauteur de 2,0 mètres et d'une opacité supérieur à 80%.

Demandeur et identification du site concerné :

Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc.
9, route du Cimetière
188-12 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette assemblée.

Donné à Baie-des-Sables, ce 18 octobre 2012.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier